

Une session de formation pour les responsables associatifs

Pas de candidat pour remplacer le Président. Une gouvernance collégiale est-elle une solution ?

Le renouvellement des dirigeants, le partage des responsabilités et l'intégration des jeunes sont un défi pour toutes les associations.

- Une gouvernance collégiale peut-elle être une solution ?
- De quelle latitude dispose-t-on pour s'organiser autrement ?
- Comment s'y prendre pour conduire le changement ?

A partir de l'expérience de son centre de Dijon, France Bénévolat Bourgogne-Franche-Comté vous propose d'étudier les étapes indispensables pour passer d'une gouvernance traditionnelle où la responsabilité pèse sur le (la) président(e) à une gouvernance plus collégiale où les responsabilités sont partagées.

**Le mardi 18 octobre 2022 - de 14 h00 à 17 h 00
Passage Soufflot – Salle Surugue
à AUXERRE**

Programme

- La gouvernance collégiale, c'est ...
- Les étapes pour changer le mode de gouvernance
- Les documents utiles pour accompagner ce changement
- Quelques points de vigilance

Une part importante du temps sera laissée aux échanges entre les participants

Animation

François Marin - France Bénévolat Côte d'Or

Inscriptions avant le 11 OCTOBRE 2022

Par téléphone au 06 86 52 55 20 (répondeur) ou 06 23 63 36 53

Par mail à : cby@orange.fr

La participation à la session est gratuite